



## Termes de Référence

pour l'organisation d'une formation sur la Gestion des Urgences de Santé Animale

Numéro de référence : VSF-B/001/2024

### 1. Contexte et justification

Fondée en 1985, Vétérinaires Sans Frontières-Belgique est une association sans but lucratif de droit belge au service de l'élevage et des éleveurs du Sud. VSF-B est une organisation décentralisée qui travaille en Afrique de l'Ouest et en Afrique des Grands Lacs. VSF-B utilise l'élevage comme levier d'assistance pour améliorer le bien-être, la nutrition, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations vivant de l'élevage familial traditionnel ou pouvant améliorer ses conditions grâce à la pratique de l'élevage. Les interventions se font en accord avec les principes de One Health, lequel stipule que la santé humaine, animale et environnementales sont interdépendantes. VSF-B ancre l'ensemble de ses interventions dans le nexus Humanitaire - Développement – Paix.

Nos interventions s'articulent autour des objectifs stratégiques suivants :

- HUMANITAIRE :

1. Fournir une aide humanitaire rapide aux populations touchées par une crise afin de couvrir les besoins immédiats, de préserver les biens et de protéger les moyens de subsistance ;
2. Accompagner les communautés touchées par les crises dans leur rétablissement et leur réhabilitation précoce ;
3. Renforcer la résilience des communautés pour anticiper et absorber les chocs par la prévention, la préparation et l'adaptation ;
4. Contribuer à l'amélioration des connaissances et des pratiques humanitaires dans l'assistance fournie aux communautés d'éleveurs.

- DEVELOPPEMENT :

1. Améliorer la production et la consommation durables de bétail ;
2. Améliorer les chaînes de valeur et l'accès au marché pour les produits et sous-produits de l'élevage
3. Diversifier les moyens de subsistance et améliorer l'accès à la nourriture ;
4. Renforcer les communautés et les organisations civiques locales.

- PAIX :

1. Améliorer la cohésion sociale pour réduire les conflits entre les communautés pastorales et agricoles ;
2. Contribuer à la mise en place de plateformes et de dialogues pour la prévention et la résolution des conflits.

Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B) met en œuvre, avec le soutien de la Direction Générale du Développement et Aide Humanitaire du Royaume de Belgique, un Programme Humanitaire Protection. Ce Programme d'une durée de 24 mois prévoit dans son axe 4 le renforcement des capacités de prévention, préparation et réponse des acteurs et la mise en œuvre d'actions pour l'amélioration des connaissances et pratiques humanitaires dans l'assistance fournie aux communautés vivant de l'élevage. Le programme prévoit ainsi l'organisation d'une formation du personnel clé de VSF-B sur la Gestion des Urgences en Santé Animale - *Good Emergency Management Practices in Animal Health* (GEMP). La GEMP est une méthode de bonne gestion des urgences développée par la FAO. La GEMP aide les pays à élaborer, à mettre en œuvre et à suivre leur propre système de gestion durable des urgences de santé animale. Elle fournit les éléments fondamentaux d'une méthode de bonne gestion des urgences de santé animale, en décrivant un système de gestion de l'urgence et les étapes à suivre pour son élaboration et les actions nécessaires à la gestion de ces urgences qui doivent être mises en place pour chaque phase d'un événement zoo sanitaire.



La GEMP a des applications directes au niveau national pour les Autorités compétentes, et éventuellement au niveau local pour les services de santé animale compétents. De même, à l'échelle de plusieurs pays, une application directe du guide GEMP peut être faite par les organisations continentales ou régionales ayant des mandats officiels de gestion des urgences, tels que l'appui ou la coordination. Il peut également être utilisé indirectement par les organisations internationales en charge du renforcement des capacités, telles que la FAO, l'OMSA, l'OMS ou autres agences internationales, ainsi que les Organisations non-gouvernementales.

Dans ce contexte, l'organisation lance un appel d'offres pour sélectionner un prestataire de formation qualifié.

## **2. Objectifs de la formation :**

La formation a pour objectifs de :

- Renforcer les connaissances d'une vingtaine de staff VSF-B sur la gestion des urgences de santé animale
- Améliorer la compréhension du positionnement potentiel de VSF-B dans le domaine
- Faciliter le partage de connaissances et d'expériences entre les participants sur la thématique.

## **3. Contenu de la Formation et Méthodologie :**

Le prestataire de formation devra proposer un programme complet couvrant l'ensemble des aspects du Manuel GEMP. Le contenu doit être adapté au niveau de compétence des participants et inclure des exercices pratiques, des études de cas et des sessions interactives. La participation d'intervenants externes pertinents sera positivement valorisée.

L'atelier sera réalisé en français, en modalité présentielle, au Sénégal (région de Saly) sur une durée maximale de 5 jours au mois de septembre 2024.

## **4. Public Cible :**

La formation s'adresse aux personnels de VSF-B et de ses partenaires : Directeurs Pays et Régionaux, Assistants Techniques en Santé Animale et autres acteurs en charge des Programmes. Une vingtaine de personnes est attendue.

## **5. Livrables Attendus :**

Le prestataire devra fournir les livrables suivants :

- Le plan détaillé de la formation.
- Les supports complets du cours.
- Un rapport post-formation incluant les retours des participants.

## **6. Critères de sélection**

Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Expérience et expertise dans le domaine de la formation et de la GEMP.
- Références vérifiables provenant d'organisations similaires.
- Pertinence et qualité du programme de formation proposé.
- Budget global.



## 7. Soumission des Propositions

Les dossiers de soumissions doivent intégrer :

- une proposition technique détaillant la proposition méthodologique, le/les CV du/des formateurs
- une proposition financière détaillée. Celle-ci ne doivent pas intégrer les frais logistiques liés à la salle de formation, nourriture et à l'hébergement des formateurs. Les autres frais sont à intégrer à la proposition. Les propositions doivent être formulées en Euros TTC.

Les prestataires intéressés sont invités à soumettre leur proposition par voie électronique à l'adresse mail suivante : [x.argoud@vsf-belgium.org](mailto:x.argoud@vsf-belgium.org) avec dans l'objet la référence *VSF/001/2024*, avant la date limite du 16/04/2024.

## 8. Contact

Pour toute question ou clarification, veuillez contacter Xavier ARGOUD à l'adresse suivante : [x.argoud@vsf-belgium.org](mailto:x.argoud@vsf-belgium.org)